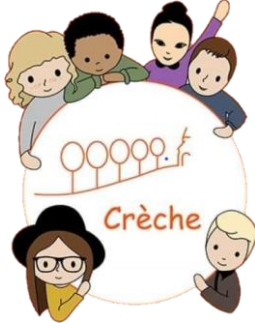


Fiche de congé

SEA - Crèche Keispelt



13, rue de Meispelt
L-8293 Keispelt

Tél. : 30 91 99
Fax : 26 30 21 43
Gsm : 621 33 90 60

sea.creche@kehlen.lu



<https://sea.kehlen.lu/infrastructures-sea/creche>

Je soussigné(e) _____, vous informe que mon

enfant _____ ne fréquentera pas la crèche

du ____ / ____ / 20__

au ____ / ____ / 20__ inclus.

Keispelt, le _____

Signature : _____

Le congé de votre enfant vous sera facturé à l'exception du repas.

Sauf si la fiche de congé sera remplie comme prévu dans le règlement interne de la crèche du 1 juillet 2017 :

4 semaines précédant un congé < 2 semaines

8 semaines précédant un congé ≥ 2 semaines

Dans ce cas ces jours ne sont pas facturés.